



Aide et conseil en cas de problème

L'une de nos tâches principales consiste à conseiller nos membres.

1. CONSEILS JURIDIQUES

Si vous avez des questions sur votre activité professionnelle, si vous êtes impliqué dans un conflit ou si vous risquez de l'être, vous pouvez contacter le secrétariat de BZB-Fedafin afin d'obtenir des informations et des conseils juridiques. Vous pouvez également obtenir trois fois par mois les conseils de première ligne de l'un des avocats spécialisés de BZB-Fedafin.

2. FISCALITÉ ET COMPTABILITÉ

BZB-Fedafin propose également des conseils de première ligne sur des questions fiscales et comptables, comme par exemple l'unité TVA, les collaborations entre sociétés et la création, la fusion ou la dissolution d'une société.

3. RESSOURCES HUMAINES

Des questions sur votre personnel ou vos conventions collectives ? En tant que membre, vous pouvez également recevoir des conseils de première ligne en matière de ressources humaines.

4. MÉDIATION

De plus en plus d'intermédiaires indépendants qui étaient auparavant collègues, voire même « concullègues », établissent des partenariats. Mais une collaboration ne se déroule pas toujours sans heurts. Lorsque la coopération risque de mal tourner, la médiation peut offrir une solution. BZB-Fedafin offre à ses membres une première consultation gratuite des deux parties auprès d'un médiateur reconnu.

« Grâce à son équipe d'experts et à ses années d'expérience, BZB-Fedafin connaît le secteur et ses problèmes mieux que quiconque. Nous vous aidons et intervenons dans les contacts avec la banque, les compagnies d'assurance et les créanciers. »

Albert Verlinden, président de BZB-Fedafin



Polices de groupe à primes réduites

En tant que membre, vous avez la possibilité de souscrire à l'une des polices de groupe négociées par BZB-Fedafin.

1. ASSURANCE ASSISTANCE JURIDIQUE

BZB-Fedafin défend les intérêts de l'intermédiaire et aide ses membres à prévenir les conflits.

Pourtant, les conflits sont parfois inévitables. Afin de renforcer la position de l'intermédiaire, nous avons souscrit en 2002 une police de groupe assistance juridique chez D.A.S. à l'intention de nos membres.

2. ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

Ceux qui souhaitent être actifs en tant qu'intermédiaire doivent avoir une assurance responsabilité professionnelle. Le législateur l'impose. Nous avons souscrit une police chez AIG afin de vous garantir une couverture maximale.

3. ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE ADMINISTRATEUR

De plus en plus, les intermédiaires concluent des partenariats entre eux. Parfois sur base volontaire, parfois par nécessité, mais toujours dans le but de se renforcer mutuellement. Mais qu'en est-il des erreurs commises en tant qu'administrateur, et des conséquences majeures qui en découlent pour l'entreprise ou les autres administrateurs ? Notre police de groupe D&O offre une protection totale.

4. ASSURANCE CYBER-RISQUES

En tant qu'intermédiaire, vous disposez de nombreuses données, dont des données personnelles de vos clients. Mais que se passe-t-il si vous les perdez ou si quelqu'un les vole ? Ou qu'une cyber-attaque bloque votre système de réseau, que votre système informatique est piraté ou tombe soudainement en panne ? Une cyber-assurance couvre à la fois vos propres dommages et votre responsabilité civile envers des tiers.



Toutes ces assurances sont des polices de groupe. Cela signifie que vous ne pouvez souscrire à ces polices que si vous êtes et restez membre de BZB-Fedafin.

Demandez votre offre via info@bzb-fedafin.be



Votre affiliation rapidement récupérée

Être membre de BZB-Fedafin vous donne droit à de nombreux avantages financiers. BZB-Fedafin se réunit régulièrement avec diverses parties pour négocier des avantages supplémentaires. Vous épargnez ainsi facilement quelques centaines, voire plusieurs milliers d'euros.

- Des conseils de première ligne gratuits
- Des remises sur plus de 10 marques de voitures différentes
- Des formations gratuites
- Des remises sur l'offre de formation d'Edfin
- Des remises sur différents logiciels
- Des assurances professionnelles à un taux avantageux
- Des remises sur les cartes de carburant
- Des remises sur les chèques-repas et les écochèques
- Des tarifs avantageux auprès de votre secrétariat social
- ...

VOTRE AVANTAGE

PRODUITS	RÉDUCTION
Voiture	4.000 €
Formations	1.500 €
Outils informatiques	600 €
Fournitures de bureau	200 €
Chèques-repas et écochèques	150 €
Protection juridique	100 €
Total	6.550 €
Cotisation	- 300 €

Votre avantage	6.250 €
-----------------------	----------------



Consultez l'offre complète sur
www.bzb-fedafin.be
Contactez-nous via
info@bzb-fedafin.be.



Les dernières nouvelles du secteur

En tant que membre, vous recevez des informations de première main et toutes fraîches via des canaux divers.

1. MOMENTUM

Vous recevez Momentum tous les trois mois. Momentum est un magazine bilingue tiré à 11 200 exemplaires et truffé de nouvelles pertinentes pour votre activité d'intermédiaire. Vous pouvez y lire des sujets législatifs, juridiques, fiscaux, économiques et sociaux d'actualité.

2. MAILINGS

En tant que membre, vous recevez régulièrement des e-mails contenant des informations sur les activités de BZB-Fedafin et des informations sectorielles importantes pour vous. Si BZB-Fedafin intervient auprès de votre commettant ou de votre compagnie d'assurance dans le cadre d'un dossier spécifique, vous en êtes tenu personnellement au courant par e-mail. Vous pouvez consulter les rapports des nombreux contacts que nous entretenons avec les directions de banques, les assureurs et les créanciers.

3. SITE WEB

Outre des informations sectorielles à jour, vous trouverez sur notre site divers documents modèles que vous pouvez utiliser pour vous assurer que votre agence se conforme aux règles.

4. CONGRÈS

Le congrès annuel de BZB-Fedafin est un événement à la fois très fréquenté et apprécié, une source d'inspiration et le lieu rêvé pour faire du réseautage. Vous bénéficiez d'un programme actuel et au contenu solide, qui sera encore au centre des discussions par la suite.

5. RÉSEAUX SOCIAUX

Grâce à notre profil LinkedIn et Twitter, vous êtes également tenu informé des principales activités de BZB-Fedafin.



Plusieurs formules

Tout intermédiaire exerçant l'intermédiation en services bancaires et d'investissement, d'assurances ou de crédit comme activité principale, peut devenir membre de BZB-Fedafin.

1. AFFILIATION INDIVIDUELLE

- Affiliation annuelle individuelle
- Vous recevez nos publications et nouvelles par e-mail
- Vous pouvez obtenir des conseils gratuits
- Vous profitez de tous les avantages pour les membres
- Vous bénéficiez d'un tarif préférentiel pour les formations chez Edfin et ses partenaires

300 € par année calendrier
+ 30 € supplémentaires
par personne employée dans
votre agence

2. AFFILIATION COLLECTIVE

- Si votre réseau compte un cercle d'amis ou une association d'agents, renseignez-vous si celui-ci / celle-ci est collectivement affilié(e) à BZB-Fedafin. Dans ce cas, vous pouvez, via le cercle d'amis ou l'association d'agents en question, vous affilier à BZB-Fedafin à un tarif avantageux.



Devenir membre

Veillez remplir le formulaire d'inscription
et envoyer celui-ci à info@bzb-fedafin.be



Dix raisons de devenir membre

Suffisamment de raisons de devenir membre ! En voici déjà dix.

1. Votre cotisation sert intégralement les intérêts communs des intermédiaires.
2. Vous êtes solidaire de vos collègues et contribuez à réaliser les intérêts du groupe
3. Plus de membres, c'est plus de force lors des négociations avec les instances officielles
4. BZB-Fedafin est la plus grande association professionnelle reconnue d'intermédiaires prenant en charge la défense des intérêts du groupe et celle de vos intérêts individuels
5. Votre affiliation représente une source d'informations
6. Vous pouvez bénéficier d'une formation continue professionnelle et indépendante
7. Vous pouvez souscrire l'avantageuse police de groupe assurance juridique, ainsi que les polices cyber-risques, responsabilité professionnelle et responsabilité civile administrateur
8. Vous recevez des conseils de première ligne rapides et accessibles
9. Vous recevrez les conseils d'avocats réputés à la charge de BZB-Fedafin (sur rendez-vous)
10. Vous récupérez votre affiliation grâce aux nombreux avantages dont jouissent les membres



LA FORCE DE L'INTERMÉDIAIRE



UNE VOIX FORTE



SOUTIEN ET RÉCONFORT



SOURCE D'INFORMATIONS
ET DE FORMATIONS



VOTRE AFFILIATION
RAPIDEMENT RÉCUPÉRÉE

FORMULAIRE D'AFFILIATION

Nom et prénom :

Nom de l'agence :

Adresse de l'agence :

Tél : gsm:

E-mail:

Numéro d'entreprise :

L'affiliation de base s'élève à 300 € par année civile. Il s'agit de la cotisation pour un gérant. Si vous travaillez comme personne physique, votre conjoint(e) aidant(e) est également inclus(e). Vous devez ajouter 30 € par personne supplémentaire active dans votre organisation. Veuillez envoyer ce formulaire à info@bzb-fedafin.be. Vous recevrez ensuite un lien vers le formulaire d'affiliation complet et une invitation à payer.

Tarifs

Affiliation de base	300,00 €	+ 4 pers.	420,00 €	+ 8 pers.	540,00 €
+ 1 pers.	330,00 €	+ 5 pers.	450,00 €	+ 9 pers.	570,00 €
+ 2 pers.	360,00 €	+ 6 pers.	480,00 €	+ 10 pers.	600,00 €
+ 3 pers.	390,00 €	+ 7 pers.	510,00 €	À partir de 11 pers.	sur demande

Signature

Date

Les données que BZB-Fedafin dispose sur vous dans le cadre d'une affiliation peuvent être communiquées en raison de notre intérêt légitime à faire affaire avec des partenaires commerciaux en vue d'obtenir des avantages réservés aux membres et d'améliorer nos services, ou avec Edfin ASBL (le centre de formation lié à BZB-Fedafin) en vue de proposer des formations aux membres. Cochez si vous ne le souhaitez pas. Vous pouvez, sur simple demande, vous opposer à une telle communication en le faisant savoir par courrier adressé à gopr@bzb-fedafin.be.